

Formation à la Thérapie du développement

La thérapie du développement est une psychothérapie d'inspiration psychanalytique qui inclut la médiation corporelle.

Elle est indiquée chez des enfants présentant des troubles de la personnalité avec ou sans troubles à manifestations corporelles: troubles du développement et des fonctions instrumentales, troubles du comportement, dysharmonie évolutive, psychose, troubles envahissants du développement, ...

La thérapie du développement prend en compte la vie psychique en y intégrant la dimension corporelle. Elle articule, sur les plans théorique et pratique, les niveaux neuro- biologique, sensori-moteur et psychoaffectif du développement normal et pathologique.

En thérapie du développement, le thérapeute construit avec l'enfant un espace de jeu, une aire transitionnelle. Dans cette relation, il lui offre la possibilité d'éprouver le travail du jeu, de découvrir de nouvelles expériences perceptives et sensori-motrices. Ces expériences sont soutenues par la compréhension du fonctionnement psychique de l'enfant ainsi que par une prise de conscience, par le thérapeute, des différents mouvements transféro-contre-transférentiels.

L'objectif est que l'enfant puisse vivre sa motricité dans un espace et un temps d'échanges et de liaison afin d'étoffer son appareil à penser et de construire son propre contenant mental. Le réinvestissement narcissique et objectal qui passe par l'activité du corps soutient l'édification du moi corporel et permet à l'élaboration mentale de reprendre son cours. La pensée symbolique peut alors se développer à travers l'émergence de scénarios fantasmatiques qui seront soutenus dans leur élaboration.

Le travail en thérapie du développement sollicite chez le thérapeute sa créativité, son mode d'être corporel et ses capacités de pensée. Le travail s'appuie donc sur une connaissance du développement de l'enfant, des mécanismes psychiques qui sous-tendent toute relation thérapeutique et se réfère à la théorie psychanalytique.

PROGRAMME : La formation dure 4 ans et est organisée en 2 modules de 2 ans.
La poursuite de la formation vers le second module est soumise à une évaluation.

Un travail psychothérapeutique personnel d'orientation psychanalytique est vivement souhaité.

LE PREMIER MODULE* offre, d'une part, une réflexion approfondie autour du développement normal et pathologique de l'enfant dans ses dimensions neurobiologique, sensori-motrice et psychoaffective et, d'autre part, une approche diagnostique, de l'orientation thérapeutique et de l'implication corporelle dans la relation clinique.

Une expérience professionnelle en clinique infanto-juvénile est demandée dès la première année.

* Ce premier module pourrait constituer une fin en soi pour des professionnels désireux d'élargir leur approche théorico-clinique du jeune enfant.

PREMIERE ANNEE

Réunion d'accueil

1. Théorie du développement de l'enfant (30h)

Etude des étapes du développement sensorimoteur et de leurs implications sur le développement relationnel et psychique de l'enfant.

2. Neuropsychobiologie (15h)

Approche neurologique du développement.

3. Modèles du fonctionnement psychique (24h)

Introduction aux grands modèles métapsychologiques proposés par la psychanalyse lors de séminaires théoriques consacrés à l'œuvre de Freud, Klein, Winnicott, Bion.

4. Clinique des premiers entretiens (18h)

Conception et techniques spécifiques à la mise en œuvre d'un bilan, de l'anamnèse à la remise de conclusions. Attention particulière à l'aspect psychomoteur du bilan.

5. Eutonie Gerda Alexander (30h)

Dans un cadre collectif d'expériences corporelles personnelles et en relation à l'autre, développement de l'attention à son propre corps et à son tonus, en lien avec les perceptions du sol, de l'espace habité et de l'objet utilisé.

6. Observation du nourrisson et de ses interactions (30h)

Observations hebdomadaires du bébé en crèche, en référence aux théories d'Ester Bick, Emma Pickler et Denis Mellier. Elaboration dans le cadre de supervisions en petits groupes.

Entretien individuel en fin d'année

Au cours d'un échange avec un des formateurs, chacun est invité à faire le point sous la forme d'une évaluation du processus de formation.

SECONDE ANNEE

1. Théorie du développement de l'enfant et des troubles associés (30h)

Description et compréhension des manifestations psychocorporelles et des troubles psychomoteurs au sein de la personnalité de l'enfant en interaction avec son environnement.

2. Psychopathologie et approche des indications (24h)

Séminaire théorico-clinique : approche des grandes catégories nosographiques de la psychopathologie infantile : autisme, psychose, états-limites, névroses, troubles instrumentaux et psychosomatiques.

3. Atelier d'expression corporelle (30h)

Expériences corporelles intégrant une dimension ludique et relationnelle.

Travail personnel sur ses ressources corporelles et créatives dans la relation : exploration de l'espace, du mouvement, du rythme, de la voix, de l'imagination.

4. Etonie Gerda Alexander (30h)

Densifier sa présence à soi, sa présence à l'autre. Fluidifier sa palette tonique et le jeu du tonus dans l'échange. Accès à son contretransfert corporel.

5. Jeux de rôles et Psychodrame (15h)

6. Neuropsychobiologie (15h)

Approche neurologique des troubles développementaux.

7. Observation en école maternelle (24h)

Observations d'enfants de 3 à 6 ans dans leur groupe de vie et en situation individuelle. Elaboration dans le cadre de supervisions en petits groupes.

Entretien individuel d'évaluation de fin de module avec deux formateurs.

LE SECOND MODULE aborde les spécificités théoriques et cliniques de la pratique de la Thérapie du développement. Il est demandé au minimum le suivi de deux situations de Thérapie du développement.

Seuls les participants ayant été acceptés à la suite de l'évaluation de fin de premier module sont admis au second module.

PREMIERE ANNEE

Accueil

1. Théorie de la pratique de la Thérapie du développement (30h)

Introduction aux théories de base relatives au cadre et à la relation psychothérapeutique. Abord des techniques spécifiques à la psychothérapie du développement.

2. Psychopathologie (24h)

Espace de réflexion et d'élaboration collective sur le processus de mise au point diagnostique et sur l'indication thérapeutique à partir de vignettes cliniques présentées par chaque participant

3. Atelier d'expression corporelle (30h)

Expériences corporelles intégrant une dimension ludique et relationnelle.

Travail personnel sur ses ressources corporelles et créatives dans la relation : exploration de l'espace, du mouvement, du rythme, de la voix, de l'imagination.

4. Jeux de rôle et Psychodrame (18h)

5. Supervisions hebdomadaires

32 séances de supervision en petits groupes.

SECONDE ANNEE

1. Groupe de lecture (6h)

Elaboration de questions théorico-cliniques abordées à travers la lecture d'articles de la littérature.

2. Supervisions hebdomadaires

32 séances de supervision en petits groupes.

Entretien individuel d'évaluation de fin de module avec deux formateurs

La formation s'achève sur la présentation écrite d'une situation pour laquelle un suivi en Thérapie du développement a été réalisé de manière autonome. Le processus psychothérapeutique est discuté lors de l'entretien avec les deux formateurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation en Thérapie du développement s'adresse aux professionnels de la santé mentale de l'enfant : psychologues, psychiatres, thérapeutes à médias (psychomotriciens, logopèdes, ergothérapeutes, kinés) ayant une pratique en clinique infanto-juvénile.

Pour chacun des modules, la participation est subordonnée à des entretiens avec deux formateurs. Ces entretiens préliminaires permettent, notamment pour le premier module, que soient pris en considération d'éventuels cas particuliers.

La participation définitive est décidée collégalement, après discussion au sein du groupe de formateurs. La réponse est alors communiquée au candidat.

Un nouveau cycle ne peut commencer que si un nombre suffisant de participants est atteint.

Le candidat accepté à la formation s'engage à une participation régulière à toutes les activités et à régler les frais financiers aux échéances prévues, conditions indispensables à la poursuite de la formation.

La plupart des séminaires et ateliers ont lieu à Bruxelles, le vendredi en fin d'après-midi et le samedi matin.

INSCRIPTION : Comment poser sa candidature ?

Remplir le bulletin de candidature et le transmettre, accompagné d'une lettre de motivation, par courrier postal ou mail, à l'attention de la coordinatrice : Fabienne Moens

Harenberg, 220

1130 Bruxelles

fabienmoens@hotmail.com

Après examen de la candidature, les deux entretiens préliminaires seront proposés par mail aux candidats sélectionnés. Les entretiens seront payés anticipativement.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et au prorata des places disponibles.

CONDITIONS FINANCIERES

Entretiens préliminaires au premier module : 100 €

Minervaux : - Premier module : 1^{ère} année : 2000 €
2^{ème} année : 2000 €

- Second module : 1^{ère} année : 2 100 €
2^{ème} année : 2 100 €

Ces montants sont à payer sur le compte de l'IFISAM asbl : BE15 2100 6872 2330

Possibilité d'échelonnement des paiements.

En cas d'abandon en cours de cycle, l'entièreté du minerval de l'année académique entamée est due.

FORMATEURS :

Maggy CAMUS
Marisa FRANCOLINI
Marie-Louise LEJEUNE
Marie-Rose MEYSMAN
Fabienne MICHILS
Fabienne MOENS
Anne MONIER
Catty VANDESKELDE
Stéphanie VAN LEEMPUT
Nicole ZUCKER

Coordinatrice : Fabienne MOENS

Prochain cycle de formation : Début du cycle XXV en septembre 2018.